



1 Les candidats, les listes

Plusieurs candidats peuvent se présenter sur une liste. Le nombre de personnes sur ces listes varie en fonction du nombre d'habitants dans la commune.

Quand il n'y a qu'une liste, il y a un seul tour.

Quand il y a plus d'une liste, il y a généralement deux tours sauf si une liste a remporté la majorité absolue (plus de 50 %) dès le premier tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 10 % des voix, passent au second tour.

Lors du second tour, la liste qui a obtenu le plus de voix gagne l'élection.

Tout le monde ne va pas voter, c'est ce qu'on appelle l'abstention.

La commune est gérée par un maire et ses adjoints. Ils sont élus par ses habitants. Leur mandat est de 6 ans à l'issue duquel de nouvelles élections ont lieu.

ELECTION MUNICIPALE MARS 2014 - TOURRETTES-SUR-LOUP

Résultats premier tour

Ci-dessous les résultats du premier tour

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix
Liste Modem	Damien BAGARIA	1 233	53,98%
Damien BAGARIA (<i>Tourrettes renouveau</i>)			21 élus
Claudie FREDON-LACQUA, Denis SOLAL, Valérie TIERAN-GNONI, Stéphanne BOUIX, Viviane GARCIA, Maurice RAIBAUDI, Denise DI MAGGIO, Bertrand LENOIR-WELTER, Enora ALORY, Alain BRICOUT, Anne GUERRAULT, Philippe MORETTO, Dominique SICARDOU, Fabrice CARNIATO, Françoise MICHAUD, Pascal LHUILIER, Valentine GUERIN, Vyvian WHITE, Gina HARVEY, Jean-Louis MEUNIER			
Liste Divers droite	José BERTAINA	1 051	46,02%
José BERTAINA (<i>Tourrettes passion</i>)			6 élus
Nicole LAMBERT, Michel RASTOUL, Nathalie DALCHER, Jean-François OSTENG, Huguette BENSA-ESCALIER			
Nombre d'inscrits		3 365	
Nombre de suffrages exprimés		2 342	
Taux de participation		69,60%	
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)		2,48%	

ELECTION MUNICIPALE MARS 2014 - VENCE

Résultats premier tour

Ci-dessous les résultats du premier tour

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix
Liste Union pour un Mouvement Populaire	Régis LEBIGRE	2 342	28,28%
Liste Divers droite	Loïc DOMBREVAL	1 668	20,14%
Liste Union Démocrates et Indépendants	Anne SATTONNET	1 649	19,91%
Liste Front National	Jean-Pierre DAUGREILH	1 250	15,09%
Liste Divers droite	Philippe PERRET	498	6,01%
Liste Front de Gauche	Jean-Louis FIORI	467	5,64%
Liste Socialiste	Jacques DORENT	407	4,91%
Nombre d'inscrits		13 393	
Nombre de suffrages exprimés		8 460	
Taux de participation		63,17%	
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)		2,12%	

1 Vrai ou faux ?

- Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans.
- Il y a toujours deux tours.
- Les listes qui ont obtenu moins de 10 % sont au 2^{ème} tour.
- A Tourrettes-sur-Loup il y aura un second tour.
- A Vence, il y a aura 3 listes au 2^{ème} tour.
- A Vence, le taux de participation est moins élevé qu'à Tourrettes-sur-Loup.



2 La campagne électorale

Avant l'élection les candidats vont présenter aux habitants leur programme : ils expliquent ce qu'ils feront pour améliorer la ville s'ils sont élus.

Ils font des réunions publiques, par quartier pour rencontrer la population. Ils espèrent ainsi convaincre les gens qu'ils seront meilleur maire que les autres candidats.

Des panneaux sont mis à leur disposition pour poser leurs affiches. Ils n'ont pas le droit d'en mettre ailleurs que sur ceux-ci.

Elections Municipales - Vence, mars 2014

Régis Lebigre 2014

Un temps d'avance

www.lebigre2014.fr

AU DIALOGUE CITOYENS !
S'informer, échanger, proposer...

Régis LEBIGRE vous invite à la **Rencontre N°1**
«Notre Qualité de Vie à Vence»

Quels enjeux ? Quelles perspectives ? Quelle spécificité ?

**Ensemble,
nous avons un temps d'avance !**

Vendredi 15 Novembre à 18h30
Salle de Réunion des Pompiers

2 Complète les phrases

Tous les _____ ont le droit de voter. Ils doivent choisir entre plusieurs _____ . Ceux-ci présentent leur _____ pendant la _____ .

Pour préserver le secret de vote, les électeurs vont dans un _____ . Pour savoir qui a gagné, on compte les _____ . Ça s'appelle le _____ .

3 Réponds aux questions

a) Pourquoi d'après toi, les élections ont toujours lieu un dimanche ? _____

b) Si les citoyens ne sont pas satisfaits de leur maire, que peuvent-ils faire aux élections suivantes ? _____

c) Quels sont les deux façons de voter de nos jours ? _____

3 Les élections

Le jour des élections, chaque citoyen se présente au bureau de vote. Il entre dans l'isoloir, met dans une enveloppe un bulletin de la liste qu'il a choisie. Il la glisse ensuite dans une urne.

Aujourd'hui dans de nombreuses communes, les bulletins papiers sont remplacés par une machine.

On appuie alors sur le bouton du candidat choisi. L'avantage c'est l'économie de papier et un dépouillement plus rapide et avec moins d'erreurs possibles.

Pour voter chaque citoyen doit se munir de sa carte d'identité et sa carte d'électeur qu'il a reçu par courrier. Il doit avoir 18 ans, être de nationalité française et être inscrit sur la liste de sa commune. Vers 20h le dépouillement a lieu.





Légende n°



Légende n°



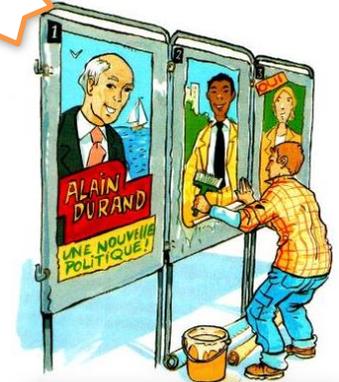
Légende n°



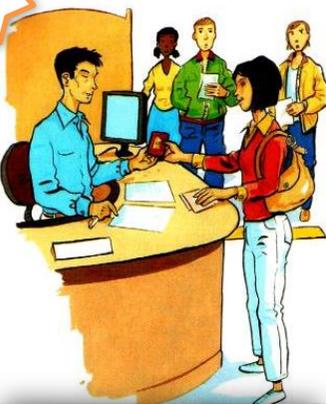
Légende n°



Légende n°



Légende n°



Légende n°



Légende n°

3 Numérote les dessins dans l'ordre dans les étoiles.

Réfléchis

Pourquoi est-ce important d'aller voter ?

4 Ecris sous les bons dessins le numéro des légendes suivantes :

1. Il signe le registre pour prouver qu'il a bien voté.
2. Le jour de l'élection, les électeurs se rendent dans un bureau de vote et donnent leur carte d'électeurs et leur pièce d'identité.
3. Les candidats annoncent leur candidature et font connaître leur programme.
4. Il glisse l'enveloppe dans l'urne.
5. Les citoyens s'inscrivent sur une liste électorale.
6. Chaque électeur se renseigne sur les programmes des candidats.
7. Le soir, on ouvre et on compte les bulletins, c'est le dépouillement.
8. En secret, dans l'isoloir chaque électeur glisse son bulletin dans une enveloppe.



Je retiens

Tous les ____ ans, les élections municipales ont lieu.

Plusieurs _____ se présentent et forment une _____. Avant les élections, ils exposent leur _____ : ce qu'ils feront quand ils seront élus.

Pour pouvoir voter il faut avoir ____ ans, être de nationalité _____ et être inscrit sur les _____.

Le jour des élections, chaque citoyen se présente dans un _____ de vote, présente ses cartes d'_____ et d'_____.

Si le vote se fait avec des bulletins papiers : on entre dans un _____, on glisse le bulletin choisi dans une enveloppe et on va le mettre dans l'_____.

Si le vote se fait avec une machine : il suffit d'appuyer sur le bouton du candidat choisi et de valider.

Il faut ensuite signer le _____ pour prouver que l'on a bien voté.

A la fin de la journée, le _____ permet de compter le nombre de _____ obtenues par les candidats.

Si un candidat a obtenu la _____ absolue (+ de 50%), il remporte l'élection. Sinon, tous les candidats ayant obtenu + de ____% des voix vont au 2^{ème} tour.

Lexique

Un bureau de vote: lieu (mairie, école, salle des fêtes) qui accueillent les électeurs.

Un bulletin de vote: Papier utilisé pour exprimer son vote le jour d'une élection.

Un isoaloir : Cabine dans laquelle l'électeur va mettre son bulletin de vote dans l'enveloppe de façon que son vote reste secret.





1 Les candidats, les listes

Plusieurs candidats peuvent se présenter sur une liste. Le nombre de personnes sur ces listes varie en fonction du nombre d'habitants dans la commune.

Quand il n'y a qu'une liste, il y a un seul tour.

Quand il y a plus d'une liste, il y a généralement deux tours sauf si une liste a remporté la majorité absolue (plus de 50 %) dès le premier tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 10 % des voix, passent au second tour.

Lors du second tour, la liste qui a obtenu le plus de voix gagne l'élection.

Tout le monde ne va pas voter, c'est ce qu'on appelle l'abstention.

La commune est gérée par un maire et ses adjoints. Ils sont élus par ses habitants. Leur mandat est de 6 ans à l'issue duquel de nouvelles élections ont lieu.

ELECTION MUNICIPALE MARS 2014 - TOURRETTES-SUR-LOUP

Résultats premier tour

Ci-dessous les résultats du premier tour

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix
Liste Modem	Damien BAGARIA	1 233	53,98%
Damien BAGARIA (<i>Tourrettes renouveau</i>)			21 élus
Claudie FREDON-LACQUA, Denis SOLAL, Valérie TIERAN-GNONI, Stéphanne BOUIX, Viviane GARCIA, Maurice RAIBAUDI, Denise DI MAGGIO, Bertrand LENOIR-WELTER, Enora ALORY, Alain BRICOUT, Anne GUERRAULT, Philippe MORETTO, Dominique SICARDOU, Fabrice CARNIATO, Françoise MICHAUD, Pascal LHUILIER, Valentine GUERIN, Vyvian WHITE, Gina HARVEY, Jean-Louis MEUNIER			
Liste Divers droite	José BERTAINA	1 051	46,02%
José BERTAINA (<i>Tourrettes passion</i>)			6 élus
Nicole LAMBERT, Michel RASTOUL, Nathalie DALCHER, Jean-François OSTENG, Huguette BENSA-ESCALIER			
Nombre d'inscrits		3 365	
Nombre de suffrages exprimés		2 342	
Taux de participation		69,60%	
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)		2,48%	

ELECTION MUNICIPALE MARS 2014 - VENCE

Résultats premier tour

Ci-dessous les résultats du premier tour

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix
Liste Union pour un Mouvement Populaire	Régis LEBIGRE	2 342	28,28%
Liste Divers droite	Loïc DOMBREVAL	1 668	20,14%
Liste Union Démocrates et Indépendants	Anne SATTONNET	1 649	19,91%
Liste Front National	Jean-Pierre DAUGREILH	1 250	15,09%
Liste Divers droite	Philippe PERRET	498	6,01%
Liste Front de Gauche	Jean-Louis FIORI	467	5,64%
Liste Socialiste	Jacques DORENT	407	4,91%
Nombre d'inscrits		13 393	
Nombre de suffrages exprimés		8 460	
Taux de participation		63,17%	
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)		2,12%	

1 Vrai ou faux ?

- Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. **V**
- Il y a toujours deux tours. **F**
- Les listes qui ont obtenu moins de 10 % sont au 2^{ème} tour. **F**
- A Tourrettes-sur-Loup il y aura un second tour. **F**
- A Vence, il y a aura 3 listes au 2^{ème} tour. **F**
- A Vence, le taux de participation est moins élevé qu'à Tourrettes-sur-Loup. **V**



2 La campagne électorale

Avant l'élection les candidats vont présenter aux habitants leur programme : ils expliquent ce qu'ils feront pour améliorer la ville s'ils sont élus.

Ils font des réunions publiques, par quartier pour rencontrer la population. Ils espèrent ainsi convaincre les gens qu'ils seront meilleur maire que les autres candidats.

Des panneaux sont mis à leur disposition pour poser leurs affiches. Ils n'ont pas le droit d'en mettre ailleurs que sur ceux-ci.

Elections Municipales - Vence, mars 2014

Régis Lebigre 2014

Un temps d'avance

www.lebigre2014.fr

AU DIALOGUE CITOYENS !
S'informer, échanger, proposer...

Régis LEBIGRE vous invite à la **Rencontre N°1**
«Notre Qualité de Vie à Vence»

Quels enjeux ? Quelles perspectives ? Quelle spécificité ?

Ensemble,
nous avons un temps d'avance !

Vendredi 15 Novembre à 18h30
Salle de Réunion des Pompiers

2 Complète les phrases

Tous les **citoyens** ont le droit de voter. Ils doivent choisir entre plusieurs **candidats**. Ceux-ci présentent leur **programme** pendant la **campagne électorale**. Pour préserver le secret de vote, les électeurs vont dans un **isoloir**. Pour savoir qui a gagné, on compte les **bulletins**. Ça s'appelle le **dépouillement**.

3 Réponds aux questions

a) Pourquoi d'après toi, les élections ont toujours lieu un dimanche ? **Car les gens ne travaillent pas et peuvent aller voter.**

b) Si les citoyens ne sont pas satisfaits de leur maire, que peuvent-ils faire aux élections suivantes ? **Soit voter blanc soit voter pour un autre candidat.**

c) Quels sont les deux façons de voter de nos jours ? **Avec les bulletins papier ou avec une machine**

3 Les élections

Le jour des élections, chaque citoyen se présente au bureau de vote. Il entre dans l'isoloir, met dans une enveloppe un bulletin de la liste qu'il a choisie. Il la glisse ensuite dans une urne.

Aujourd'hui dans de nombreuses communes, les bulletins papiers sont remplacés par une machine.

On appuie alors sur le bouton du candidat choisi. L'avantage c'est l'économie de papier et un dépouillement plus rapide et avec moins d'erreurs possibles.

Pour voter chaque citoyen doit se munir de sa carte d'identité et sa carte d'électeur qu'il a reçu par courrier. Il doit avoir 18 ans, être de nationalité française et être inscrit sur la liste de sa commune. Vers 20h le dépouillement a lieu.





3



Légende n° 6

8



Légende n° 7

6



Légende n° 4

5



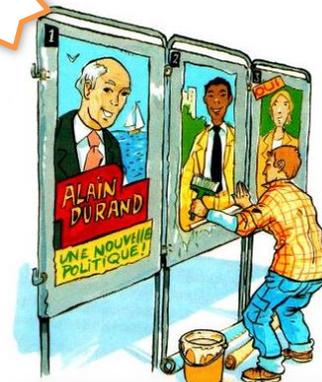
Légende n° 8

7



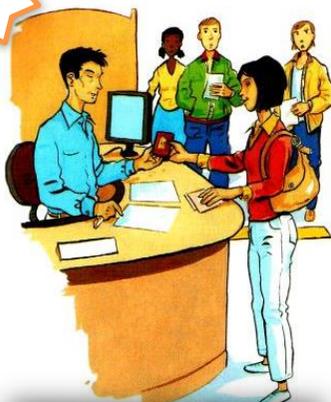
Légende n° 1

2



Légende n° 3

1



Légende n° 5

4



Légende n° 2

③ Numérote les dessins dans l'ordre dans les étoiles.

Réfléchis

Pourquoi est-ce important d'aller voter ?

④ Ecris sous les bons dessins le numéro des légendes suivantes :

1. Il signe le registre pour prouver qu'il a bien voté.
2. Le jour de l'élection, les électeurs se rendent dans un bureau de vote et donnent leur carte d'électeurs et leur pièce d'identité.
3. Les candidats annoncent leur candidature et font connaître leur programme.
4. Les citoyens glissent l'enveloppe dans l'urne.
5. Les citoyens s'inscrivent sur une liste électorale.
6. Chaque électeur se renseigne sur les programmes des candidats.
7. Le soir, on ouvre et on compte les bulletins, c'est le dépouillement.
8. En secret, dans l'isoloir chaque électeur glisse son bulletin dans une enveloppe.



Je retiens

Tous les 6 ans, les élections municipales ont lieu.

Plusieurs *candidats* se présentent et forment une *liste*. Avant les élections, ils exposent leur *programme* : ce qu'ils feront quand ils seront élus.

Pour pouvoir voter il faut avoir 18 ans, être de nationalité *française* et être inscrit sur les *listes électorales*.

Le jour des élections, chaque citoyen se présente dans un *bureau* de vote, présente ses cartes d'*électeur* et d'*identité*.

Si le vote se fait avec des bulletins papiers : on entre dans un *isoloir*, on glisse le bulletin choisi dans une enveloppe et on va le mettre dans l'*urne*.

Si le vote se fait avec une machine : il suffit d'appuyer sur le bouton du candidat choisi et de valider.

Il faut ensuite signer le *registre* pour prouver que l'on a bien voté.

A la fin de la journée, le *dépouillement* permet de compter le nombre de *voix* obtenues par les candidats.

Si un candidat a obtenu la *majorité* absolue (+ de 50%), il remporte l'élection. Sinon, tous les candidats ayant obtenu + de 10 % des voix vont au 2^{ème} tour.

Lexique

Un bureau de vote : lieu (mairie, école, salle des fêtes) qui accueillent les électeurs.

Un bulletin de vote : Papier utilisé pour exprimer son vote le jour d'une élection.

Un isoloir : Cabine dans laquelle l'électeur va mettre son bulletin de vote dans l'enveloppe de façon que son vote reste secret.

